

ASSEMBLEE DE LA PAROISSE DE ST-SAPHORIN

Dimanche 14 novembre 2021 à 10h15
Église de Chexbres

Le Président de l'Assemblée paroissiale, **Olivier Pasche**, souhaite la bienvenue aux trente personnes, paroissiennes et paroissiens présents, au pasteur Eric Bornand, aux membres du Conseil paroissial présents, à Monsieur Raphaël Rey, délégué de la région Lavaux auprès du Synode, ainsi qu'aux représentants des autorités communales de Puidoux, Monsieur Denis Détraz, et de St-Saphorin, Monsieur Jean-Claude Chevalley.

Il prie d'excuser Madame et Monsieur Anne-Marie et Henri Pinget, Madame Pierrette Jarne et Madame Simone Jomini.

Il donne ensuite la parole à **Eliane Monnier** afin de remettre l'Assemblée sous le regard de Dieu, puis rappelle les principaux articles des principes constitutifs de notre Eglise Evangélique réformée du canton de Vaud.

Le Président donne ensuite lecture des points de l'ordre du jour :

1. **Adoption du PV du 21 mars 2021**
2. **Projets paroissiaux 2022**
3. **Activités paroissiales pour les familles**
4. **Budget 2022**
5. **Nouvelles de l'EERV**
6. **Divers et propositions individuelles**

Personne ne souhaitant s'exprimer ou n'ayant de question au sujet de l'ordre du jour tel que proposé, celui-ci est considéré comme accepté.

1. **Adoption du PV du 21 mars 2021**

Le procès-verbal était à disposition sur le site internet, ainsi que sur place quinze minutes avant l'Assemblée. Personne n'en souhaite la lecture.

Le procès-verbal est adopté à main levée sans avis contraire, ni abstention.

2. **Projets paroissiaux 2022**

Lorenzo Pestalozzi rappelle que de nombreuses personnes gravitent autour des activités de la paroisse et il souhaite profiter de l'occasion pour les remercier. Il est heureux d'annoncer que le mandat de Philippe Zannelli a été reconduit jusqu'en juillet 2022, ce qui représente un 100% en terme ministériel : Eric Bornand à 80% et Philippe Zannelli à 20%. Il rappelle l'engagement d'un nouvel animateur de paroisse pour les familles, Sylvain Demierre, qui officie à 60% et qui a pu être engagé grâce à un legs permettant de financer une partie de ses activités.

Philippe de Micheli s'exprime sur l'Eglise vaudoise qui se trouve confrontée à d'importants changements. Les deux réunions de l'exécutif qui étaient jusqu'alors distincts - le Conseil régional et la réunion des Présidents de paroisse - ont été fusionnées. Les conseils de paroisse de chaque région se réunissent désormais également une fois par mois (région Forel - Pully – Belmont - Villette – St-Saphorin). Guillaume de Rahm a été engagé pour soutenir les deux pasteurs dédiés à la jeunesse dans le cadre de la Région. Les nombreux Jacks et camps régionaux témoignent de la réussite des activités en place pour les jeunes.

Eric Bornand constate les efforts nécessaires pour réunir un certain nombre de personnes et souligne le travail conséquent du Conseil de paroisse. Il souhaite motiver d'autres paroissiens et lance un appel à quiconque souhaiterait s'investir dans les cultes participatifs.

Léonore Miauton s'exprime sur le parcours des 7 semaines qui s'est tenu du 15 septembre au 10 novembre 2021 et qui a, chaque mercredi, réuni une trentaine de participants. Elle relève l'élan communautaire qui a réuni des participants d'autres paroisses et d'autres confessions. La question se pose d'organiser ce parcours dans d'autres paroisses.

Philippe de Micheli rappelle le 500^{ème} de l'Eglise de St-Saphorin qui a été reporté deux années de suite. Pour 2022, le projet est bien avancé et devrait avoir lieu les 30 avril et 1^{er} mai. La manifestation comporte plusieurs volets : concert « musiques en 500 ans », culte festif ouvert aux familles, repas communautaire simple, ateliers dans l'Eglise l'après-midi.

3. Activités paroissiales pour les familles

Sylvain Demierre donne des informations sur ses activités d'animateur pour les familles : les rencontres de l'Eveil à la foi pour les enfants de 3 à 6 ans basées sur le programme « Notre Terre extraordinaire » et qui ont lieu sept fois durant l'année 2021-2022 ; les rencontres pour les 6 -11 ans qui sont organisées toutes les deux semaines pour partager les valeurs d'évangile, chanter et prendre un goûter en commun dans une ambiance joyeuse. Pour ces deux groupes, il peut compter sur le soutien de paroissiennes et paroissiens. Pour Noël, **Sylvain Demierre** proposera des chants de Noël à l'étable et travaille actuellement sur ce projet.

Eric Bornand a recommencé le catéchisme le mercredi à midi avec 8 jeunes de 7^e et 8^e année. Une collaboration avec d'autres paroisses de la région est prévue pour les enfants plus âgés. On compte 8 confirmants dans la volée de 11^e année. Il lance un appel que le catéchisme soit connu par de plus nombreux jeunes et également pour pouvoir compter sur des forces supplémentaires pour encadrer les jeunes.

Lorenzo Pestalozzi fait écho à l'appel lancé par Eric Bornand pour faire vivre ces moments et en profite pour remercier les municipaux pour leur confiance et leur engagement.

Le Président remercie les différents intervenants et participants pour l'enthousiasme et l'énergie qu'ils apportent dans notre paroisse.

4. Budget 2022

Présentation du budget (annexé)

Rapport de la commission de gestion (annexé)

Le budget 2022 est distribué aux personnes présentes ; il prévoit un bénéfice de Fr. 13 570.00. **Sylvette Jomini** donne lecture du rapport de la commission de gestion. **Pierre-Alain Geiser** présente en détail le budget 2022.

Le Président demande la raison de la différence pour le salaire animateur de jeunesse qui apparaît avec un montant de Fr.68 000 comme charge et de Fr.54 000 comme apport. Elle provient des charges sociales, ainsi que de la durée non pas d'une année, mais de 8 mois. La part de notre paroisse correspond à un tiers du salaire total.

Personne d'autre n'ayant de question, **le Président** propose à l'Assemblée de voter sur le budget tel que présenté.

Le budget 2022 est accepté à main levée par 20 personnes ; il n'y a ni avis contraire, ni abstention.

5. Nouvelles de l'EERV

Nouvelles de l'EERV

Raphaël Rey, délégué de la région Lavaux au Synode, prend la parole pour donner des nouvelles de l'EERV. Il évoque les démissions du trésorier et du chancelier, ainsi que de nombreux départs au sein de l'Eglise cantonale, notamment au niveau des ressources humaines. Le constat est un manque de forces vives pour gérer les défis actuels, ce qui engendre entre autres des retards.

Le budget de l'EERV est déficitaire et prévoit une perte de l'ordre de Fr.700 000. Cela vient du fait de la sortie d'une période de pandémie et d'une nouvelle période d'investissement. 10% du budget global est financé par les paroisses et les Régions. Sur les 33 millions de Fr. de budget, la participation des paroisses et de la Région a été réduite de 3,3 à 3,0 millions de Fr. par le Synode, qui espère ainsi donner un peu de marge aux paroisses pour leurs projets.

Récemment une annonce de l'EERV proposant des services funèbres laïcs a provoqué de nombreuses réactions. **Raphaël Rey** indique que l'EERV est revenue sur cette possibilité et que, si des aménagements sont possibles, elle reste profondément attachée à son identité et ne propose pas de service funèbre laïc à proprement parler.

Raphaël Rey évoque ensuite le prochain défi de l'EERV : le renouvellement des ministres.

Shafique Keshavjee témoigne sa reconnaissance au Synode pour avoir résisté au culte funèbre laïc. Il est également optimiste quant aux vocations et forces vives et prie le Synode de prendre en compte la diversité, notamment d'autres profils et d'autres horizons, par exemple en recréant des ponts avec la HET d'Emmaüs.

Eric Bornand ajoute que les ministres de la région s'opposent à un service funèbre laïc. Concernant la participation des paroisses au budget de l'EERV, la condition à la subvention de l'Etat est que le subventionné apporte 10% du montant total. **Raphaël Rey** répond que l'Etat finance les postes, mais pas le fonctionnement qui doit être financé différemment. Il évoque des relations de confiance avec l'Etat et ne voit pas de signal d'alerte sur ce point pour le moment.

Le Président remercie Raphaël Rey pour son intervention et ses explications.

Applaudissement de l'Assemblée.

6. Divers et propositions individuelles

Sylvette Jomini souhaite remettre son mandat au sein de la commission de gestion après la prochaine Assemblée de paroisse. Il y aura donc lieu de trouver et élire un nouveau membre de la commission de gestion lors de la prochaine Assemblée. Il faut également trouver un nouveau membre suppléant, la suppléante élue, Mme Françoise Trüb, ayant déménagé.

Mireille Keshavjee interpelle l'assemblée sur le besoin émis par plusieurs participants à la suite de la formation des 7 mercredis sur le thème du St-Esprit et qui auraient souhaité que ces rencontres se poursuivent. Ceci indique que dans la paroisse il y a un besoin de groupe de partage qui pourrait prendre la forme des groupes de maison que Mireille Keshavjee nous présente. Elle lance un appel. Elle lance un appel à qui souhaiterait essayer cette formule et proposer un nouveau groupe.

Le Président informe que les communes de Puidoux et de St-Saphorin sont à la recherche d'un nouveau marguillier à partir du 1^{er} janvier 2022. Un article dans le journal « Réformés » serait possible, mais avant février 2022 pour des raisons techniques. Peut-être les communes pourraient-elles s'unir dans leur recherche et trouver un marguillier pour deux communes.

La prochaine assemblée ordinaire de printemps est agendée à l'issue du culte du **dimanche 3 avril 2022**. Le lieu est à confirmer en fonction du lieu du culte.

Note hors assemblée : après rapprochement avec la table des cultes, une assemblée à l'issue du culte du 3 avril n'est pas possible. L'assemblée de printemps 2022 aura lieu le 3 avril au soir à 19h30 ou 20h00, endroit à définir.

Le Président remercie chacune et chacun de sa participation et de son engagement et clôt l'Assemblée.

Lorenzo Pestalozzi remet cette Assemblée dans la prière.

L'Assemblée est close à 12h00.

Paroisse de St-Saphorin

Le président

La secrétaire

Olivier Pasche

Marcelline Brun